



NOTICE TECHNIQUE INTERARMÉES HABILLEMENT

NTIH
SCA-8415-8000

Août 2025
V8

CHASUBLE DE REPÉRAGE VISUEL POUR RAVITAILLEMENT A LA MER

**CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN
« ÉQUIPEMENTS COMMISSARIAT »**

UTILISATION : effet d'identification et de signalisation utilisé par les personnels de la Marine Nationale participant aux manœuvres de ravitaillement à la mer

Annule et remplace toutes notices techniques antérieures. (NTIH SCA n° 8415-8000-V7)

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cet équipement est destiné au personnel des aires de manœuvre lors des ravitaillements à la mer. Sa fonction première est de permettre d'identifier le rôle de son utilisateur à une distance minimale de 100 mètres.

Il se présente sous forme d'un gilet confectionné dans des matériaux à haute visibilité de jour comme de nuit, antistatiques et ignifugés.

Des bandes rétro-réfléchissantes permettent une haute visibilité dans l'obscurité. La configuration attendue est la suivante :

- Deux bandes horizontales entourent le torse, espacées d'au moins 50 mm. Le bas de la bande inférieure du torse se trouve à au moins 50 mm au-dessus du bas du vêtement ;
- Une bande relie la bande horizontale (la plus haute entourant le torse) de l'avant au dos en passant par les épaules. Les bandes ne sont pas croisées dans le dos.



SOMMAIRE

Article	Feuillet
PRÉSENTATION	1
TABLEAU DE DISTRIBUTION	2
DONNÉES LOGISTIQUES	3
COMPOSANTS	4 à 6
DESCRIPTION	7
MARQUAGE	8
CONDITIONNEMENT	8
SUIVI DES MODIFICATIONS	9
VALIDATION	10

NTIH SCA 8415-8000 CHASUBLE DE REPÉRAGE VISUEL POUR RAVITAILLEMENT A LA MER	Feuillet n°2	Édition : Août 2025 V8
TABLEAU DE DISTRIBUTION		

DÉSIGNATION ARTICLE	TAILLE	TOUR DE TAILLE
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER BLANCHE	TU	Jusqu'à 130 cm
CHASUBLE REPERAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER BLEUE	TU	Jusqu'à 130 cm
CHASUBLE REPERAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER JAUNE	TU	Jusqu'à 130 cm
CHASUBLE REPERAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER ROUGE	TU	Jusqu'à 130 cm
CHASUBLE REPERAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER VERTE	TU	Jusqu'à 130 cm
CHASUBLE REPERAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER VIOLETTE	TU	Jusqu'à 130 cm
CHASUBLE REPERAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER BRUN	TU	Jusqu'à 130 cm
CHASUBLE REPERAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER GRIS	TU	Jusqu'à 130 cm
CHASUBLE REPERAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER ORANGE	TU	Jusqu'à 130 cm

NTIH SCA 8415-8000 CHASUBLE DE REPÉRAGE VISUEL POUR RAVITAILLEMENT A LA MER	Feuillet n°3	Édition : Août 2025 V8
DONNEES LOGISTIQUES		

DÉSIGNATION ARTICLE	RAG	RAD	NNO
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER BLANCHE	1001057	8415SH0009020	8415 14 556 0483
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER BLEUE	1001058	8415SH0009021	8415 14 556 0495
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER JAUNE	1001059	8415SH0009022	8415 14 556 0485
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER ROUGE	1001060	8415SH0009023	8415 14 556 0488
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER VERTE	1001061	8415SH0009024	8415 14 556 0489
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER VIOLETTE	1001062	8415SH0009025	8415 14 556 0496
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER BRUN	1014540	8415SH0039550	8415 14 610 9771
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER GRIS	1014540	8415SH0039551	8415 14 610 9773
CHASUBLE REPÉRAGE VISUEL RAVITAILLEMENT MER ORANGE	1014540	8415SH0039552	8415 146 109 774

NTIH SCA 8415-8000 CHASUBLE DE REPÉRAGE VISUEL POUR RAVITAILLEMENT A LA MER	Feuillet n°4	Édition : Août 2025 V8
COMPOSANTS		

Désignation	Caractéristiques et/ou documents de référence														
Tricot maille bloquée 100 % polyester fluorescente, ignifugée et antistatique Enduction interdite.	Fluorescence dans toutes les coloris : tissu émettant un rayonnement fluorescent sous éclairage exclusivement ultraviolet. Propriété non feu : ≥ 25 lavages* à 60°C. Masse surfacique : ± 210 g/m² (à titre indicatif). Colorimétrie à l'état neuf (à titre indicatif) : <table border="1"> <thead> <tr> <th>COULEUR</th><th>COORDONNEES COLORIMETRIQUES</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BLEU</td><td>L = 56,42 a = -23,61 b = -35,73</td></tr> <tr> <td>VERT</td><td>L = 66,34 a = -49,03 b = 63,67</td></tr> <tr> <td>BLANC</td><td>L = 90,72 a = 5,48 b = -21,00</td></tr> <tr> <td>JAUNE</td><td>L = 98,44 a = -41,66 b = 105,35</td></tr> <tr> <td>VIOLET</td><td>L = 46,88 a = 45,48 b = -23,11</td></tr> <tr> <td>ROUGE</td><td>L = 52,20 a = 71,89 b = 34,98</td></tr> </tbody> </table> Les coloris suivants devront se rapprocher des codes Pantone sur tissu coton ci-après : Brun : n°19-1121 ; Gris : n°17-5102 ; Orange : n°16-1364. - Résistance élevée au rayonnement ultra-violet et aux embruns. - Séchage rapide. <u>Exigences minimales demandées relatives à la norme ci-contre :</u> Essai selon la NF EN 1149-1 : Résistance de surface : $\leq 2,5 \times 10^9 \Omega$	COULEUR	COORDONNEES COLORIMETRIQUES	BLEU	L = 56,42 a = -23,61 b = -35,73	VERT	L = 66,34 a = -49,03 b = 63,67	BLANC	L = 90,72 a = 5,48 b = -21,00	JAUNE	L = 98,44 a = -41,66 b = 105,35	VIOLET	L = 46,88 a = 45,48 b = -23,11	ROUGE	L = 52,20 a = 71,89 b = 34,98
COULEUR	COORDONNEES COLORIMETRIQUES														
BLEU	L = 56,42 a = -23,61 b = -35,73														
VERT	L = 66,34 a = -49,03 b = 63,67														
BLANC	L = 90,72 a = 5,48 b = -21,00														
JAUNE	L = 98,44 a = -41,66 b = 105,35														
VIOLET	L = 46,88 a = 45,48 b = -23,11														
ROUGE	L = 52,20 a = 71,89 b = 34,98														
NF EN 1149-5 : Vêtements de protection – Propriétés électrostatiques – Exigences de performance des matériaux et de conception															

* (cycle 6N selon la NF EN ISO 6330). Sans séchage intermédiaire – séchage à plat dernier lavage. Les lavages s’effectuent avec le détergent ECE-A sans perborate et sans EDTA.

NTIH SCA 8415-8000 CHASUBLE DE REPÉRAGE VISUEL POUR RAVITAILLEMENT A LA MER	Feuillet n°5	Édition : Août 2025 V8
COMPOSANTS		

Désignation	Caractéristiques et/ou documents de référence
NF EN ISO 14116 : 2015 « Vêtement de protection — Protection contre les flammes — Matériaux, assemblages de matériaux et vêtements à propagation de flamme limitée ». EN ISO 20471 : 2013 et NF EN ISO 20471/A1 : 2016 (Amendement 1) « Vêtements à haute visibilité — Méthodes d'essai et exigences »	<u>Exigences minimales demandées relatives à la norme ci-contre :</u> Indice de propagation de la flamme limitée (Mode opératoire A) : indice 1 <u>Exigences minimales demandées relatives à la norme ci-contre :</u> - Variation dimensionnelle : ± 5% en sens colonne et sens rangée après 10 cycles de lavages* à 60°C. - Résistance à l'éclatement : ≥ 200 kPa pour une surface d'essai de 7,3 cm². - Résistance à l'abrasion : 5000 cycles. - Niveau minimal de solidité des coloris (échelle des gris) : Au frottement à sec et à l'humide (Méthode d'essai : NF EN ISO 105-X12) : dégradation : indice 4 Après 10 lavages* domestiques à 60°C (Méthode d'essai : NF EN ISO 105-C06) : dégradation : indice 4/5 dégorgement : indice 4
Biais ou ruban en tricot indémaillable pour bordage NF EN ISO 14116:2015 « Vêtement de protection — Protection contre les flammes — Matériaux, assemblages de matériaux et vêtements à propagation de flamme limitée ».	Conforme à la spécification technique applicable aux sangles, rubans textiles et élastiques et fermetures auto-agrippantes du dernier GEM-HT en vigueur. Composition : 100 % polyester. Largeur : adaptée. Type : fluorescent**. Résistance élevée au rayonnement ultra-violet et aux embruns. <u>Exigences minimales demandées relatives à la norme ci-contre :</u> Indice de propagation de la flamme limitée (mode opératoire A) : indice 1
Bande rétro-réfléchissante EN ISO 20471 : 2013 et NF EN ISO 20471/A1 : 2016 (Amendement 1) « Vêtements à haute visibilité — Méthodes d'essai et exigences ».	Composition : micro-prismes rétro-réfléchissants. La surface des prismes est protégée des salissures (solvants) et de l'humidité par un film en polymère. Largeur de la bande : 50 mm minimum. Coloris : couleur argentée (rétro-réflexion de couleur blanche). Rétro-réflexion : les valeurs de rétro-réflexion à atteindre sont les valeurs données dans le tableau 4 de la norme. Montage : piquûre de plaquage.

* (cycle 6N selon la NF EN ISO 6330). Sans séchage intermédiaire – séchage à plat dernier lavage. Les lavages s’effectuent avec le détergent ECE-A sans perborate et sans EDTA.

** Fluorescence : tissu émettant un rayonnement fluorescent sous éclairage exclusivement ultraviolet.

NTIH SCA 8415-8000 CHASUBLE DE REPÉRAGE VISUEL POUR RAVITAILLEMENT A LA MER	Feuillelet n°6	Édition : Août 2025 V8
COMPOSANTS		

Désignation	Caractéristiques et/ou documents de référence
Dispositif de fermeture milieu devant et de réglage de tour de ceinture :	Pour la fermeture milieu devant : fermeture à glissière ou ruban auto-agrippant. Les composants du dispositif de fermeture et de réglage devront être ignifugés, adaptés à un environnement humide, salin et avec un important rayonnement ultra-violet, de coloris noir. Pour les fermetures à glissière : Conformes aux spécifications techniques relatives aux fermetures à glissière et aux accessoires du dernier GEM/HT en vigueur. - De type D : fermeture à glissière synthétique à maillons moulés injectés ou extrudés sur rubans synthétiques. - De classe 6 ou 7. Pour les rubans auto-agrippants : Spécification technique applicable aux sangles, rubans textiles et élastiques et fermetures auto-agrippantes du dernier GEM/HT en vigueur. - Qualité à boucles en multi-filaments texturés. - Lisières tissées non coupées. Dispositif de fermeture milieu devant : Fermeture à glissière ou ruban auto-grippant. Dispositif de réglage du tour de ceinture : Ruban auto-agrippant.
Fils à coudre - assemblages, surpiqûres, arrêts et surfilage	Conforme à la spécification technique relative aux fils à coudre du dernier GEM/HT en vigueur. Nuance : assortie au tissu de fond Fiche d'identification n° F 8-63. Fils mixte à âme dits « core yarn » continu polyester / fibres polyester (43 tex). OU Fiche d'identification n° F 4-63. Fils mixte à âme dits « core yarn », multifilaments polyester / fibres coton (43 tex).
Étiquette de marquage, d'entretien, de traçabilité et de décompte de nombre de lavages - encolure milieu dos (1)	Conforme à la notice technique interarmées habillement n° SCA-0000-0003 relative aux étiquettes fixes de marquage. Étiquette de marquage, d'entretien et traçabilité : Modèle OTE 4. Étiquette de décompte de nombre de lavages : format libre.
Caisse carton standard	Conforme à la notice technique interarmées habillement n° SCA-0000-0002 relative au conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions.

DESCRIPTION

II. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

1.1. Caractéristique de l'article

1.1.1. Haute visibilité

Les différents coloris permettent l'identification des fonctions des utilisateurs sur l'aire de ravitaillement à la mer sans ambiguïté à une distance de 100 mètres.

Les dispositifs de haute visibilité permettent de garantir la sécurité du personnel de jour comme de nuit dans des conditions climatiques extrêmes (pluie et embruns). La surface minimale de matière à haute visibilité en m² attendue sur le gilet doit correspondre à un vêtement de classe 2 (tableau 1) défini dans la norme **EN ISO 20471 : 2013 « Vêtements à haute visibilité — Méthodes d'essai et exigences »**.

1.1.2. Nuances des chasubles

Les couleurs (cf. coordonnées colorimétriques au feuillet 4) sont définies de la façon suivante :

Coloris	Rôle du personnel sur l'aire de ravitaillement
BLANCHE	Officier et OMS responsables de la sécurité ; directeur ou superviseur de la manœuvre
JAUNE	Chef d'équipe de manœuvre
ROUGE	Tireur lance-amarres
VERTE	Signaleur
BLEUE	Équipier d'aire de manœuvre
VIOLETTE	Mécanicien
BRUNE	Treuiliste
GRISE	Manutentionnaire et servant ligne TAG
ORANGE	Personnel du commissariat

1.1.3. Ergonomie

La chasuble de repérage visuel pour ravitaillement à la mer s'apparente à un gilet avec une ouverture sur le milieu devant. Délivrée dans une taille unique, elle pourra être portée sur une combinaison de protection individuelle contre les intempéries et devra pouvoir habiller différents types de morphologie jusqu'à 130 cm de tour de ceinture. La longueur dos (*de la pointe d'épaule au bas de l'effet*) sera de 76 cm (tolérance de ± 1 cm). Le tissu ne doit pas se gorger d'eau et doit sécher rapidement pour un port agréable et un rangement facile après utilisation. L'ergonomie du gilet ne doit pas gêner l'utilisateur dans les activités spécifiques sur les aires de manœuvre. Les dispositifs de fermeture du gilet et de réglage du tour de taille, simples et utilisables avec des gants de manutention, sont laissés à l'initiative du fournisseur.

1.1.4. Entretien

L'article fini ne doit pas présenter de déformation inhérente aux entretiens réguliers et conserver toutes ses propriétés dans le temps après 25 lavages à 60°C minimum. Le séchage doit être rapide.

III. ÉTIQUETTES D'ORIGINE, DE TAILLE ET PICTOGRAMME

Les effets sont marqués dans les conditions définies par la NTIH SAC-0000-0003 « *Étiquettes fixes de marquage* ».

Une étiquette de type OTE 4 et une étiquette de décompte du nombre de lavages sont plaquées sur l'intérieur de l'encolure dos. L'étiquette OTE 4 indiquera les éléments suivants :

NOM SOCIETE
N°marché
Année de fabrication
DESIGNATION DE L'ARTICLE
TAILLE UNIQUE
Composition
Code d'entretien

Matériaux
Haute visibilité (NF EN ISO 20471 : 2013)
Antistatiques (NF EN 1149-5)
Ingnifugés (ISO 14116 : 2015 - Ind.1)

Ne doit pas être portée à même la peau

Traçabilité : le code de personnalisation propre au fournisseur permet de retrouver l'historique de l'article (jour de fabrication, lot matière, ...).

Symboles d'entretien à n'utiliser qu'avec l'accord du comité français de l'étiquetage pour l'entretien des textiles (COFREET).

IV. CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGE

Les effets sont livrés conformément à la NTIH n° SCA-0000-0002 « *Conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions* ».

Mode de pliage et sous conditionnement	Chaque article est conditionné individuellement dans un sachet plastique recyclable, effet fermé, plié en deux dans le sens de la largeur. Effets disposés à plat à l'intérieur du carton et empilés tête-bêche.
Nombre d'effets par caisse	70
Dimensions extérieures des caisses assemblées, fermées et non bombées	600 x 400 x 350 mm
Étiquette code à barres individuelle	Chaque article reçoit une étiquette code à barre, apposée sur le sachet plastique. Conformément au §5.2.1 de la NTIH SCA-0000-0002.
Étiquettes flash code et code à barre de caisse carton	Conformément aux §5.2.1 et §5.2.2 de la NTIH SCA-0000-0002.

NTIH SCA 8415-8000 CHASUBLE DE REPÉRAGE VISUEL POUR RAVITAILLEMENT A LA MER	Feuillet n°9	Édition : Août 2025 V8
SUIVI DES MODIFICATIONS		

Version	Date	Objet de la modification
8	08/2025	- Modification des données RAG pour les chasubles grises, brunes et oranges ; - Modification du numéro de la norme sur l'étiquette de marquage pour la spécification antistatique ; - Ajout d'une étiquette de décompte du nombre de lavages.

NTIH SCA 8415-8000 CHASUBLE DE REPÉRAGE POUR RAVITAILLEMENT A LA MER	Feuillet n°10	Édition : Août 2025 V8
VALIDATION		

Grade, nom, prénom	Fonction	Date	Signature
CRG2 Renaud DUTT	Directeur du CIEC	21/08/25 Le commissaire en chef de 1 ^{ère} classe Marc DUPRAT directeur adjoint du Centre interarmées du soutien « équipements commissariat »	